

LES 111 ÉLÈVES DRACYSIENS RETROUVENT LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

LES EFFECTIFS

PS/MS

20 élèves

Mme LEBRAS

MS/GS

18 élèves

Mme RAGEOT

CP/CE1

26 élèves

Mme
GAUDILLÈRE

CE2/CM1

24 élèves

M. GUYOT

CM1/CM2

23 élèves

Mme
MATTHYS

L'été s'achevant inévitablement, l'heure de la rentrée des classes a sonné pour les grands comme les petits.

Et oui, le lundi 1^{er} septembre a marqué le temps de la reprise avec un peu d'appréhension pour les plus jeunes mais aussi avec de grands éclats de joies pour d'autres, heureux de se retrouver !

Pour cette toute première journée, 111 élèves soit 3 de moins que l'année dernière) ont été accueillis par le corps enseignant et par l'équipe périscolaire.

À l'occasion de ces retrouvailles, 65 ont fréquenté le restaurant scolaire et enfin 30 se sont rendus à la garderie du soir.



Olivier GROSJEAN (Maire), Dominique PETITJEAN (2^{ème} Adjointe en charge de la Jeunesse / Affaires Scolaires - Périscolaires), Florian PARDON, Nathalie BLACHON et Thibaut COLIN (Conseillers Municipaux) ont tenu à être présents pour accueillir les professeurs des écoles autour de la Directrice Marylène GAUDILLÈRE ainsi que toutes les familles en cette traditionnelle matinée de rentrée des classes.

Pour l'année scolaire 2025/2026 et avec des effectifs important, la 5^{ème} classe a donc été maintenue par l'Education Nationale.

Juliette COMPIGNE ayant été mutée dans le bassin minier pour d'autres aventures, elle sera par conséquent remplacée par Pauline RAGEOT. Cette nouvelle enseignante aura en charge les écoliers de la classe de moyenne et de grande sections.

Belle et bonne rentrée à tous !



Avec la reprise de l'école, il est nécessaire de rappeler aux familles et aux automobilistes d'observer la plus grande prudence aux abords du groupe scolaire.

Les stationnements pour déposer et/ou récupérer les enfants en toute sécurité ont été à nouveau matérialisés durant l'été.



De nouvelles caméras prochainement installées...

L'utilisation de la vidéoprotection est encadrée par la loi pour apporter aux citoyens les garanties fondamentales à l'exercice des libertés publiques et plus précisément pour assurer le respect de la vie privée (article 9 du Code civil).

Devant la recrudescence des cambriolages et des tentatives d'effraction en fin d'année dernière, les services de la Gendarmerie ont été saisis au sujet de la vidéoprotection, thématique importante pour la collectivité qui a déjà installé plusieurs caméras sur son territoire (17 caméras et 1 dôme). Une réunion de travail avait d'ailleurs été organisée au printemps dernier et elle avait permis d'établir un diagnostic de sûreté. Celui-ci a pour vocation de compléter le maillage existant en reprenant la nécessité de couvrir toutes les entrées/sorties d'agglomération avec des caméras de contexte permettant de visionner le véhicule et la plaque d'immatriculation.

Une mise en concurrence a été organisée auprès des entreprises compétentes en la matière pour pouvoir installer une caméra rue de Givry, une rue du Buet, une rue de la Foussotte et une dernière dans le secteur du Villard. Les implantations étant déjà décidées (sur proposition de la Gendarmerie Nationale) et les autorisations préfectorales étant en cours d'étude, il ne restera plus qu'à la Municipalité le soin de choisir le prestataire qui sera mandaté pour les installer. Quoiqu'il arrive, elles devraient être opérationnelles avant la fin de l'année pour que les forces de l'ordre puissent poursuivre leurs investigations.

FAISONS EQUIPE AVANT QU'IL PIQUE



Les moustiques étant devenu une véritable nuisance, plusieurs secteurs ont été signalés en mairie par les administrés. Bien que le « moustique tigre » soit bien présent dans le département de Saône-et-Loire, le cadre réglementaire est flou sur cette question. Pour autant, une solution technique, environnementale et participative est envisageable mais aussi parfaitement réalisable sur les périmètres restreints (zone pavillonnaire) : l'EIRAD.

L'Entente Interdépartementale Rhône-Alpes pour la Démoustication (opérateur de l'Agence Régionale de Santé) est un établissement public dont la principale mission est de lutter contre la prolifération des espèces de moustiques nuisibles pour l'homme en étroite collaboration avec la communauté scientifique. Elle mène ses actions de lutte avec le souci de préserver la diversité biologique dans toute son étendue et l'environnement vivant cohabitant avec les moustiques cibles.

La Municipalité a décidé de s'engager dans cette démarche. Pour cela, une convention avec l'EIRAD sera signée en octobre 2025, un diagnostic communal sera réalisé courant avril/mai 2026, un plan d'action communal sera défini sur les espaces publics et une réunion publique de restitution se tiendra fin mai /début juin (échanges avec l'EIRAD sur l'évolution du moustique, des conseils pour éviter les nuisances...).

Le PLUi évolue...



Portée par l'agglomération et ses communes, une stratégie d'aménagement durable du territoire a été mise en place depuis 2022 et elle doit évoluer en fonction des besoins.

Dracy-le-Fort, particulièrement sensible quant au cadre de vie local et à la lutte contre l'imperméabilisation des sols avait créé, lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), un groupe de travail qui poursuit son étude et propose, dès que possible, de nouveaux ajustements comme cela a encore été le cas cette année.

Une nouvelle procédure de modification simplifiée du PLUi a été engagée. Le dossier complet sera mis à disposition du public pendant un mois du :

**vendredi 26 septembre à 9h jusqu'au
lundi 27 octobre à 17h.**

Un registre dématérialisé sera mis en ligne sur le site du Grand Chalon et un autre papier, celui-ci, sera disponible à la direction de l'Urbanisme (7, Rue Georges Maugey à Chalon-sur-Saône).

DRACY-LE-FORT

**BOURSE AUX JOUETS
ET
MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE**

05 OCTOBRE **DE 8H00 À 17H00**

SALLE POLYVALENTE **ENTRÉE GRATUITE**

ORGANISÉE PAR LE C.C.A.S.



SERVICE CIVIQUE

Une mission pour chacun au service de tous



LE SERVICE CIVIQUE, C'EST QUOI ?

Le service civique est un engagement volontaire qui offre la possibilité pour les jeunes de 16 à 25 ans de s'engager de 6 à 12 mois en raison d'au moins 24 h par semaine dans une mission d'intérêt général qui a lieu au sein d'une association ou d'une collectivité publique.

La ligue de l'enseignement propose des missions autour de diverses activités : citoyenneté, culture, éducation, sport et loisirs, santé, solidarité et environnement.

6 à 12 mois **10** domaines **1** expérience unique **620€** d'indemnisation

en France ou à l'étranger dans le secteur public ou associatif possibles pour réaliser sa mission et s'ouvrir à de nouveaux horizons de 16 à 25 ans élargie à 30 ans en situation de handicap, sans condition de diplôme dont 504,98 € pris en charge par l'Etat et 114,85 € par l'organisme d'accueil de diplôme

Pour plus de renseignements : <https://www.service-civique.gouv.fr/>

PARCOURS CITOYEN

BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT C'EST OBLIGATOIRE

- Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
- Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).
- Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

EN SAVOIR PLUS

www.defense.gouv.fr/jdc

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition durant les horaires d'ouverture pour procéder à votre recensement militaire.

Il suffit d'être muni d'une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport), de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.

Si vous avez entre 16 et 25 ans, vous pouvez vous rendre sur le site MAJDC.fr et en quelques clics, vous serez inscrit(e) pour effectuer votre journée de défense et de citoyenneté.

Etape clé à ne pas manquer car, à l'issue de celle-ci, il vous sera délivré une attestation pour passer vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...). Ce site vous permettra aussi de poser des questions, de télécharger votre convocation, de demander une exemption...

maJDC.fr
Journée Défense et Citoyenneté

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

JANITAUX ENGAGÉES MARIÉ PARTENAIRE

J'ai entre 16 et 25 ans Je m'inscris en quelques clics Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR



— INFO ENVIRONNEMENT... —

La biodiversité dans le jardin

Du petit coin de verdure sur un balcon au grand jardin arboré, il est possible de favoriser la biodiversité chez soi. Au-delà du jardin d'agrément, faire les bons choix d'aménagement permet à chacun d'agir en faveur de la biodiversité et de rendre son jardin ou balcon agréable, pour soi, mais également pour toutes les petites bêtes qui peuvent y passer ou y vivre.

Vivre entouré de belles plantes, récolter des produits frais et voir revenir oiseaux, hérissons, abeilles, papillons : tout cela, est possible sans réel coût ou entretien supplémentaire. Et c'est aussi une manière d'entrer dans une démarche éco-responsable pour la planète.

Il suffit pour cela d'adopter de nouveaux gestes :

- ◆ **Limitier les éclairages extérieurs chez soi, pour préserver les espèces végétales et animales.** L'éclairage artificiel nocturne génère une pollution lumineuse très néfaste pour les espèces animales et végétales.
- ◆ **Privilégier le paillage naturel dans les jardins.** Pour tout jardinier qui se respecte, le paillage du sol protège les plantes et évite le développement d'herbes non désirées. Mais il faut être vigilant car tous les paillages ne se valent pas, certains sont particulièrement impactant pour l'environnement.
- ◆ **Éviter l'utilisation de tourbe en jardinage.** Il s'agit d'une matière naturelle non renouvelable à l'échelle humaine.
- ◆ **Accueillir la faune dans les jardins :** Vers de terre, insectes, oiseaux, crapauds, lézards, hérissons, chauve-souris... les jardins abritent de nombreuses espèces qui vivent en relation les unes avec les autres et participent à l'équilibre de la nature.
- ◆ **Jardinage : privilégier les plantes indigènes, idéalement d'origine locale.** Ce sont celles présentes naturellement. De ce fait, elles sont adaptées à leur environnement (sol, climat et pluviométrie) et aussi aux autres espèces qui y vivent, en particulier les insectes pollinisateurs.

Vous pourrez retrouver de plus amples informations et toutes les actions qui peuvent être menées en faveur de la biodiversité sur le site internet de l'Office Français de la Biodiversité :

<https://www.ofb.gouv.fr/>



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Restez
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ
EN TEMPS RÉEL



30 septembre : réouverture du guichet « MaPrimeRénov' »

Après avoir été suspendu depuis le 23 juin, le gouvernement a décidé que le guichet de dépôt des dossiers rouvrira **le 30 septembre 2025**. L'accès à ce soutien financier sera néanmoins restreint, et les modalités du dispositif modifiées.

Le nombre de nouveaux dossiers acceptés pour MaPrimeRénov' Rénovation d'ampleur sera limité à **13 000 jusqu'à la fin de l'année 2025**. Dans un premier temps, à partir du 30 septembre, seuls les ménages très modestes pourront déposer un dossier. En fonction du nombre de dossiers déposés, d'autres ménages pourront ensuite avoir à nouveau accès à ce soutien financier.

Les dossiers sont à déposer sur le site
« maprimerenov.gouv.fr ».

LOISIRS

Président : Gilbert BOBILLOT

Tél: 03.85.44.56.20

Mail : gilbertbobillot@gmail.com

TENNIS CLUB

Président : André BLANCHET

Tél: 06.45.07.92.54

Mail : blanchet-andre@wanadoo.fr

Site : www.tennis-dracy.fr

Ecole de tennis : Bénédicte THIERRY

Tél : 06.22.23.88.73

Club de tennis : Hélène BLANCHET

Tél ; 06.07.82.57.63

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Présidente : Florence KIENER

Tél : 06.31.61.33.66

Mail : florence.kiener@orange.fr

PARENTS D' ELEVES

Présidente : Mireille RACINE

Tél: 06.84.37.46.97

Mail: apedracy@gmail.com

JOURNAL DE DRACY

Président : Marc GREGOIRE

Tél : 03.85.44.30.51

Mail: journaldedracy@free.fr

BIBLIOTHEQUE

Présidente : Jocelyne WURTZ

Tél : 03.85.44.51.74

Mail : jocelynewurtz@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS

CRAZY PATCH

Présidente : Jeanne BAYOL

Tél : 03.85.44.59.25

Mail : dracy.le.fort@wanadoo.fr

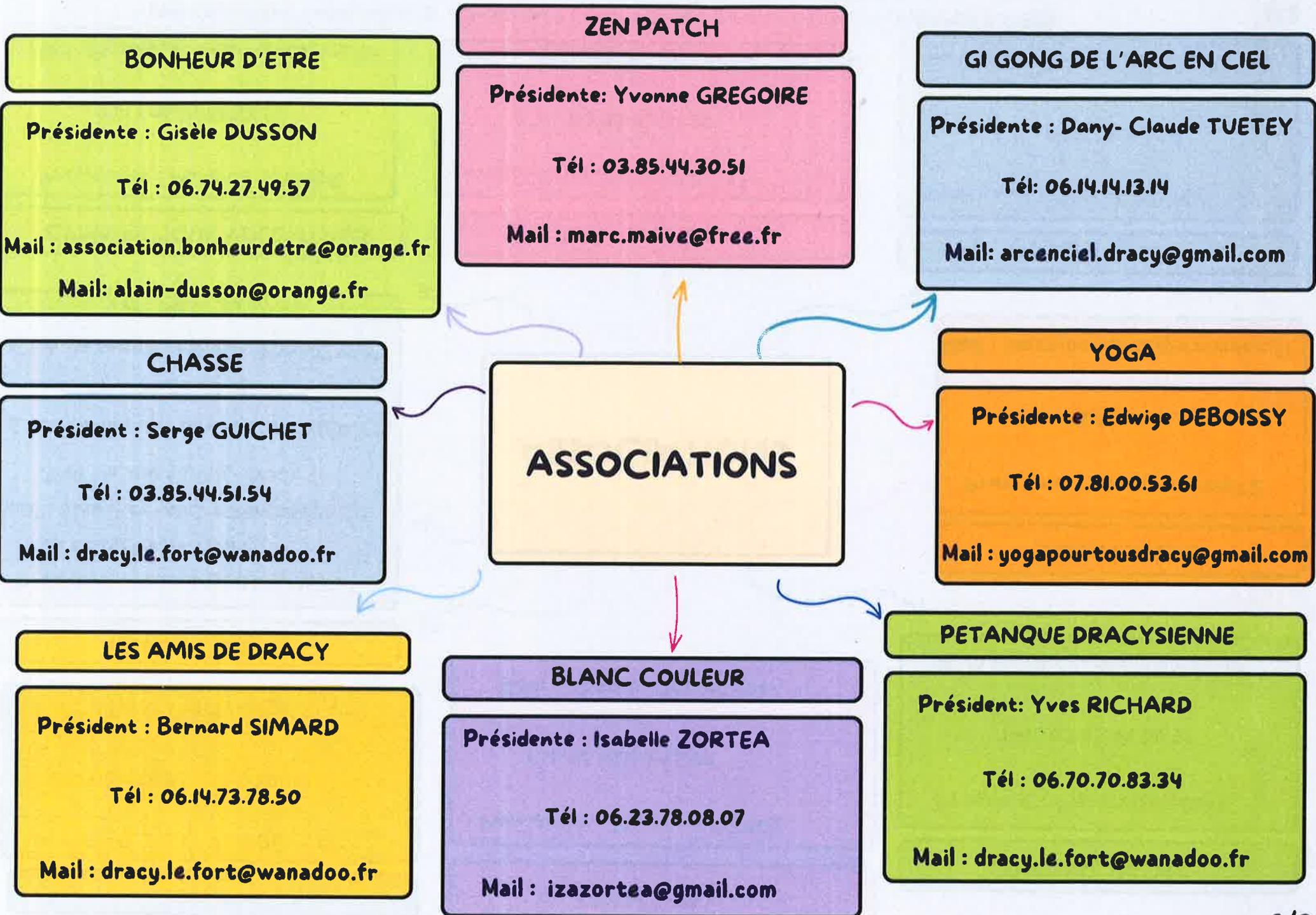
BONZAÏ CLUB

Président : Pascal RUBET

Tél : 06.82.11.59.07

Mail : pascal.rubet@hotmail.com

UNE QUESTION ? UNE FICHE D' ADHESION ? POUR TOUTES INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES,
NOUS VOUS INVITONS A CONSULTER LE SITE DE LA COMMUNE.





REGARDS PASTEL

12/10

COURS ADULTE

10H – 12H

Élisabeth STAMERRA, après avoir découvert le pastel en 2002, exprime depuis sa passion pour les couleurs et la lumière. La pastelliste transmet l'émotion dans ses « portraits » animaliers entre force et douceur. Ayant à cœur de partager cet art, elle organise des ateliers destinés aux enfants mais aussi aux adultes. Dans le cadre des « Autom'Arts 2025 », un cours sera proposé aux écoliers dracysiens qui exposeront leurs œuvres aux côtés des autres artistes les 11 et 12 octobre prochain et une séance de découverte sera également organisée pour les adultes le dimanche 12 octobre de 10 h à 12 h.

Les places étant limitées (10 maximum), merci de remplir et nous retourner le bulletin d'inscription.

À retourner en mairie avant le Samedi 4 octobre.

Nom / Prénom : Téléphone :

Adresse :

désire participer au cours de découverte du pastel organisé le dimanche 12 octobre 2025 de 10h à 12h, et joint la somme de 10 €.

À, le, Signature :

DRACY-LE-FORT



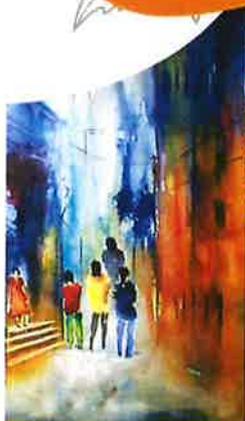
LES AUTOMN'ARTS

SAMEDI 11 OCTOBRE DE 11H À 19H

DIMANCHE 12 OCTOBRE DE 10H À 18H

SALLE POLYVALENTE

33 RUE DE GIVRY



ENTRÉE LIBRE

